



Bleuet • photo : Jean Le Bail (CBN de Brest)

## Bleuet

---

*Cyanus segetum* Hill = *Centaurea cyanus* L.

Autres noms : /

Famille des **Astéracées** (Composées)

### DESCRIPTION

Cette espèce se repère facilement à ses fleurs bleu foncé émergeant des cultures, le plus souvent celles de céréales ou de colza. C'est une plante de 20 à 100 cm de hauteur, à racine principale développée, à tiges ramifiées. Ses feuilles et tiges sont d'un vert blanchâtre lui donnant un aspect cotonneux. Les fleurs sont réunies en inflorescence compacte (capitule) bleue, rarement blanche ou pourpre, les internes violet-bleuâtre, les externes longues et rayonnantes.



Jean Le Bail (CBN de Brest)

**CONFUSIONS POSSIBLES** : peu de risques de confusion avec une autre espèce. Attention toutefois aux bleuets horticoles des actuelles jachères fleuries, qui se distinguent souvent de la plante indigène par deux rangées de fleurs ligulées (corolle double) et des couleurs plus variables (du bleu ciel au blanc en passant par le rose). Les autres centaurées à fleurons rayonnants ont des capitules rose à pourpurin, jamais bleus, et se trouvent en dehors des cultures.

## TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Le Bleuet est une **espèce annuelle** (thérophyte) à germination hivernale. Il fleurit généralement entre **mai et juillet**.

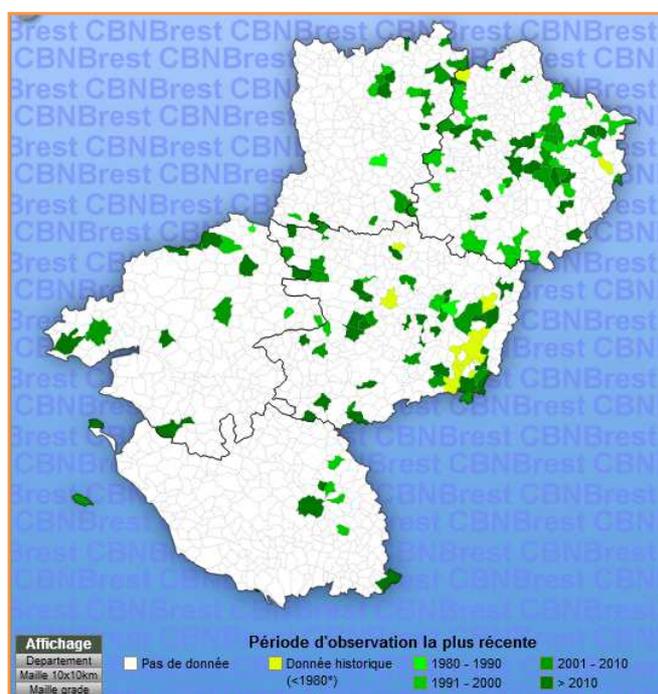
## ECOLOGIE

On peut le rencontrer sur différents types de sols, même s'il préfère les alluvions argilo-sableuses et affectionnent les substrats bien drainants et légèrement acides. Préférentiellement présent dans les cultures de céréales et de colza, on peut le retrouver sporadiquement dans des milieux de substitution comme les bords de routes et chemins, les friches.

**La pollinisation se fait par les insectes.**

## REPARTITION / MENACES

Espèce originaire d'Asie occidentale, introduite avec la culture des céréales, principalement des blés et des orges, dans toute l'Europe et en Amérique du Nord. En France, elle est connue presque partout ? Elle est encore **assez fréquente dans la région**. Ses populations sont néanmoins beaucoup moins importantes qu'autrefois, plus disséminées et beaucoup plus fluctuantes. Pourtant, le nombre de localités en Pays de la Loire est encore trop élevée pour la considérer comme menacée dans la région (Dortel *et al.*, 2015).



Répartition du Bleuet en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

## REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

[http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire\\_Des\\_Messicoles?langue=fr](http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr)